

Inscription obligatoire auprès de la

Direction de l'Animation, de la Culture & des Sports
Place de l'Hôtel de Ville à YVETOT
Tél. : **02 32 70 59 21** (ligne directe)

Du lundi 31 janvier 2022 (13h30) au vendredi 11 février 2022 (11h30) de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h

En raison de la situation sanitaire, les inscriptions se feront exclusivement :

Par téléphone aux horaires d'ouverture de la mairie,
par mail à herve.lesturgie@yvetot.fr
Aucun accueil physique ne se fera en mairie

L'autorisation parentale est obligatoire pour pouvoir participer aux activités.

Elle doit être déposée en Mairie ou transmise par mail au moment de l'inscription et avant le début des activités.

Inscrivez-vous vite, les places sont limitées

La Ville d'YVETOT remercie les clubs sportifs partenaires de l'opération ATOUT SPORT YVETOT : Les Archers du Roy, le Yvetot Tennis Club, La Société de Tir, l'Amicale Yvetot Athlétisme, la Maison des Jeunes et de la Culture, le Chorus Bowling, le Club Pongiste Yvetotais, le Hockey Club Cauchois, l'Amicale Bouliste Yvetotaise

Enfants de 12 ans et plus : Pass Sanitaire obligatoire
(le contrôle sera effectué à l'entrée des sites)



ATOUT SPORT YVETOT

Gratuit

Vacances d'hiver 2022
Du 14 au 18 février 2022

A partir de 6 ans*

**en fonction des disciplines sportives*

